



#COMPTE-RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AGRAF

#DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA CGT

Après des mois de luttes contre le projet inique visant à tenter de « rééquilibrer » le financement des retraites, le contexte politique dans notre pays demeure incertain : une fracture profonde s'est installée entre le Gouvernement et une grande majorité des Français.

Passée la pandémie, d'aucuns semblent plus ou moins constater un retour à la normale fonctionnel. Pourtant, vu de l'Agraf, le contexte porte de nouvelles incertitudes : le télétravail est désormais une forme d'activité installée, mais la réduction en cours des effectifs de fonctionnaires ainsi que la vente de plusieurs bâtiments avec cantine, souhaitée par le Gouvernement, risque de générer des situations inédites au regard de la fourniture de repas ! Ainsi, depuis pas moins de 3 ans, l'Agraf est confrontée à des aléas fonctionnels, et l'incertitude persiste quant à son devenir à court terme.

Dans ce contexte, la tutelle ministérielle soutient le fonctionnement de l'association par une augmentation de la subvention, visant à limiter la dégradation du service aux usagers. En parallèle, l'Agraf porte une augmentation de 1 % de ses tarifs. Pourtant, une augmentation même compréhensible ne peut satisfaire personne en raison de la forte inflation qui frappe l'économie du pays. Certes, l'Agraf doit faire face à l'augmentation d'environ 15 % du prix des denrées alimentaires. Mais que dire de la grande majorité des rationnaires qui doivent supporter au quotidien cette même augmentation de 15 % sur leur budget alimentaire pour eux et leur famille ?

Depuis des années, **la CGT Finances ne cesse de porter la fourniture d'un plateau complet** (entrée+plat+dessert) comme une norme inconditionnelle. Invariablement, l'Agraf soutient que les habitudes des usagers évoluent, à tel point que leur demande se restreindrait en matière de restauration. Ne s'agirait-il pas plutôt d'un signal flagrant de l'appauvrissement des usagers ?

La CGT Finances ne peut se satisfaire d'une telle situation et rappelle que les agents aux revenus les plus faibles subissent bien plus durement la crise actuelle que les agents les mieux payés. Pour un certain nombre d'entre eux, le repas fourni par l'Agraf apporte une nourriture substantielle équilibrée. Et l'Agraf connaît les recettes pour fournir des repas de qualité mais... elle peine manifestement à maintenir le caractère social qui a porté sa création il y a exactement 40 ans !

C'est peut-être pour fêter cet anniversaire que l'Agraf investit massivement dans les systèmes électroniques. Progressivement, le site Web de l'Agraf s'est enrichi d'informations sur les restaurants, sur les menus, de l'adjonction d'un moyen de paiement en ligne...

Désormais, les usagers peuvent consulter les menus sur des totems d'affichages, plutôt coûteux, et... déroulant si vite les informations qu'ils doivent patienter plusieurs minutes pour prendre connaissance du menu du jour !

L'annonce de la création d'une nouvelle application présentée abusivement comme unique ressource pour créditer son compte depuis un smartphone inquiète les usagers. Dans un contexte de forte incertitude sur la sécurité des échanges virtuels, nombres de personnes refusent des connexions risquées en rejetant l'usage d'applications, et certaines possèdent de simples téléphones non éligibles à la technologie nouvelle. Sans compter que les coûts désormais démentiels des nouveaux téléphones portables portent une discrimination supplémentaire pour

les agents les moins argentés.

Au total, les fabricants de matériels électroniques font certainement leurs choux gras de ces évolutions, mais les usagers ne perçoivent sans doute pas les améliorations de la même façon ! En outre, il résulte de ces gros investissements en électronique une réduction du financement disponible pour l'achat des denrées alors que la technique n'apporte pas d'amélioration notable au plateau de l'utilisateur.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, **la CGT Finances renouvelle et maintient sa demande pour que l'Agraf revienne à sa dimension sociale** dans le service qu'elle rend. C'est d'autant plus crucial que la situation inflationniste devrait durer « un certain temps » !

Merci pour votre attention.

#COMPTE RENDU AG

Augmentation de la fréquentation des restaurants

En ce milieu d'année 2023, la fréquentation des restaurants augmente, à la fin du mois d'avril, le niveau de fréquentation atteint 75 % de celui de 2019 qui constitue l'année de référence. La stabilisation du télétravail et la baisse générale du pouvoir d'achat contribuent à ramener les usagers et usagères vers l'AGRAF.

Pour l'année 2022, le niveau de fréquentation est remonté à 69 % du niveau de 2019. Le nombre de repas servis en 2022 : 1 401 857 repas, c'est une augmentation de 29,7 % par rapport à 2021 (1 080 797 repas servis) mais le niveau de l'année 2019 (2 026 548 repas servis) ne sera probablement jamais rattrapé.

Un audit de l'AGRAF a été fait par l'IGF à la demande des syndicats CGT et Solidaires, résultats prévus à l'automne 2023.

Dans le cadre de son plan d'audit interne, l'AGRAF a fait réaliser des audits sur la sécurité et la santé au travail, et des audits de fonctionnement portant sur le respect des bonnes pratiques d'hygiène, des méthodes de travail, de l'état des équipements, l'archivage des autocontrôles et de la traçabilité. Suite à ces audits, il y a mise en place de plans d'action : formations à faire ou changement du matériel.

BUDGET:

Le montant de la subvention versée en 2022 est de 12 470 400 € + 1 385 600 € de subventions pour travaux.

Le résultat d'exploitation est de 1 155 000 €.

L'AGRAF continue sa progression pour tenir les objectifs de la loi EGALIM qui prévoit qu'une partie des achats (50 % idéalement) soit obligatoirement composée de produits bio, de qualité et/ou de production locale.

L'AGRAF est bien placé pour atteindre l'objectif de 50 % de produits EGALIM (durables et de qualités) dont 27 % de produits bio en 2023.

Actuellement, le problème est de trouver les fournisseurs adéquats pour les produits bio.

La tutelle avait couvert les surcoûts induits, une subvention de 3 000 000 € avait été versée en 2022.

Le coût denrées d'un repas est de 4,28 € HT, (3,58 € HT en 2021), soit une augmentation de 19,6 % à cause de l'inflation des produits alimentaires.

Mais le coût de revient total d'un repas (HT) s'élève à 12,79 € HT en 2022 alors qu'il était de 14,14 € en 2021 et 12,86 € en 2020 (diminution de - 9,5 %). Cela vient de la hausse de la fréquentation qui a comprimé les charges fixes mais aussi malheureusement de la baisse des charges de personnel.

Concernant les dépenses, **nous avons demandé des précisions sur certains postes** comme habituellement : les postes d'investissement informatique par exemple, la mise en place de l'application AGRAF sur smartphones (35 000 €), les totems d'affichage dynamiques (28 000 €) On note au passage que ces dispositifs ne sont pas au point : l'affichage du menu défile trop vite !

BILAN SOCIAL:

Comme toujours, le « bât blesse » sur le sujet, les effectifs diminuent encore. On note que les dépenses de personnel de l'AGRAF augmentent alors que le nombre de salariés est au plus bas (261), ce qui n'est pas bon signe. La pyramide des âges des salarié-e-s préfigure des départs massifs à la retraite donc il faudra recruter alors que l'AGRAF a du mal à retrouver des salarié-e-s : manque d'attractivité ! Y compris pour ceux qui sont en poste : 16 licenciements, 13 démissions, 7 abandons

de postes, 25 personnes sont parties suite à leur période d'essai (pour 55 embauches).

Nous constatons que la hausse très sensible du nombre de jours d'arrêt maladie, la hausse des accidents du travail (53 en 2022), la hausse des absences injustifiées traduit un contexte de souffrance au travail.

Comme d'habitude la directrice du personnel minimise les problèmes :

« *c'est pareil partout dans le domaine de la restauration collective* » ! nous répond-elle invariablement !

Cela aboutit à un recours à l'intérim, ce qui coûte très cher.

M. MARMIN nous dit que si la fréquentation des restaurants continue à augmenter, « il faudra revoir les salaires des nouveaux entrant-e-s à la hausse ».

Nous répondons encore une fois que nous sommes dans le cadre d'une association, pas d'une entreprise à but lucratif et que pour garder le personnel il faut que les conditions de travail restent correctes, a fortiori si le secteur est sinistré il semble important de fidéliser ses salariés et de bien les traiter afin qu'ils restent à l'AGRAF.

Nous relayons les doléances du personnel qui se plaint de souffrance au travail, d'un manque d'effectif récurrent qui rend encore et toujours difficile la satisfaction des usagers. Ce n'est pas la négociation salariale de l'année (non signée par la CGT) qui va compenser la perte de pouvoir d'achat général et remotiver les équipes ! (les salaires de base sont bas à l'AGRAF sauf au siège où tout va bien!)

Quant à « l'académie du management » qui aura lieu en août 2023, pas sur que les problèmes des salarié-e-s y soient abordés en priorité...

TRAVAUX:

Les travaux de Saint Sulpice sont bientôt terminés et la réouverture est prévue en septembre.

Les salariés du site sont en formation, pour certains à la pompeuse « académie de cuisine » située au siège de l'AGRAF.

En application du NRP, le site de Boucry a

fermé définitivement le 13 juillet 2022 puis ce sera le site de Banque le 30/11/2023.

Le site de Londres est toujours à l'étude car il va falloir y réaliser des travaux d'ampleur (problème d'hygiène, de souris, de gaz, d'électricité et de canalisations).

Les travaux sur le site Chevaleret sont à l'étude et prévus pour fin 2024.

ÉVOLUTION DE L'OFFRE A L'AGRAF

Nous re-affirmons notre attachement au plateau complet (entrée+plat+dessert) et notre opposition à la tarification au plat qui continue à s'appliquer dans un des restaurants de Bercy.

L'AGRAF va devoir tirer les conséquences de la loi « climat et résilience » qui va s'appliquer en 2024, elle prévoit une diminution de la consommation de viande (- 10 %) et donc de végétaliser les menus. Elle édictera de nouvelles obligations en particulier pour éviter le gaspillage alimentaire (il faudra probablement dans le futur réserver son repas).

Pour anticiper cette exigence, la direction envisage de proposer une nourriture 100 % végétale une fois par semaine.

L'AGRAF cherche un prestataire pour élaborer les trames des menus et les végétaliser, un appel d'offre a été lancé.

Concernant la mise en place de l'application AGRAF sur smartphones, la direction de l'AGRAF nous explique que le site Internet est obsolète, il va donc être fermé prochainement. Les terminaux pour l'application sont déjà en place aux caisses de l'AGRAF (boîtiers oranges), il suffit de télécharger l'application sur son téléphone personnel, elle pourra remplacer la carte, donner le solde, la recharger. Nous ne sommes pas d'accord avec cette innovation car certains collègues n'ont pas de

smartphones où sont réticents à télécharger une application sur leur téléphone personnel. De plus le message a été passé dans certains restaurant que cette application serait obligatoire et que ce serait la seule solution pour garder sa carte et aussi la recharger.

Cela n'est pas exact, chacun peut conserver sa carte en plastique et la recharger par carte bancaire ou espèces aux caisses des restaurants nous dit-on. Mais pour combien de temps ?

La direction pousse à l'utilisation quasi incontournable de cette application en prétextant que c'était une demande des usagers figurant dans l'enquête de satisfaction. Enquête de satisfaction dont les résultats se tassent et ne progressent plus, soit dit en passant Nous avons bien noté que c'est la seule façon de consulter les menus et par exemple de réserver au Club.

Et les retraités, comment seront-ils informés ? Par les délégations nous dit-on, à eux de se débrouiller avec l'application !

Nous tenons à rappeler que l'AGRAF est censée remplir une mission sociale par délégation de sa tutelle ministérielle : elle se doit de fournir une restauration de qualité et à coût maîtrisé au personnel des administrations financières mais elle n'a pas pour vocation de faire du bénéfice, ni de prioriser l'usage du numérique pour les usager-e-s.

Nous soulignons de nouveau que dans ce contexte où le pouvoir d'achat reste un sujet majeur et où la modique hausse du point d'indice est loin de compenser le taux d'inflation, nous, représentants des usagers de la CGT Finances Publiques, nous sommes contre l'augmentation de 1 % des tarifs de l'AGRAF.

VOTES

Les représentants CGT ont voté globalement contre les résolutions afin de marquer leur désapprobation face à une évolution qui ne leur convient pas et une nouvelle augmentation des tarifs de 1 %.